

Attestation Cadastrale

Attestation à joindre à votre dossier de demande de prime

Je soussigné.e :

demeurant :

.....

certifie que la parcelle (préfixe / section / n° de parcelle) :

est celle où ont eu lieu les travaux faisant l'objet de ma demande de prime CEE.

Fait à :

Le :

Signature :



Pour bien remplir votre attestation, il faut indiquer obligatoirement :

- ✓ **le préfixe** (s'il n'y a pas de préfixe, renseignez 000. Ex : 000 / BA / 0101)
- ✓ **la section**
- ✓ **le numéro de parcelle occupée par votre habitation**

Où trouver cette information ?

Vous pouvez vous reporter à l'acte notarié de votre habitation ou contacter le service urbanisme de votre mairie !